



Monsieur le Président,

Nous tenons à saluer le travail des agents qui ont été amenés à préparer le Conseil d'administration dans des conditions particulièrement difficiles, à tout point de vue.

Nous vous remercions de vos messages vidéo qui permettent de maintenir le lien et d'exprimer de la reconnaissance envers les agents qui souvent travaillent dans des conditions dégradées tout en restant particulièrement dévoués à leurs missions.

Comme nous allons devoir travailler encore plusieurs semaines, dans ces conditions difficiles, il nous paraît judicieux de s'organiser au mieux pour être le plus efficace possible dans cette situation de crise et d'assurer, au regard des possibilités de chacun, certaines tâches courantes et celles supplémentaires, induites par les délibérations approuvées en Conseil d'administration.

*Dans le contexte actuel, il nous paraît indispensable :*

- que chaque agent reçoive une information claire et personnalisée sur son statut depuis le début du confinement : travail à distance, travail à domicile, ASA (autorisation spéciale d'absence), arrêt de travail,
- que soient précisées les missions prioritaires ; les agents ne sont pas en capacité de mener à bien toutes leurs missions dans les conditions actuelles,
- que chaque agent reçoive rapidement un rappel des règles retenues pour le travail à distance (TAD), pour les ASA, pour le travail en présentiel (sur site), sur les possibilités de venir éventuellement au bureau,
- que chaque agent soit informé des conséquences de l'ASA (salaire maintenu, mais ne génère pas de RTT pour la période concernée par l'ASA),
- qu'une information claire soit faite sur les congés. Aujourd'hui nous constatons une doctrine rigide sur ce point particulier de la part de ressources humaines concernant les agents ayant déposés des jours de congés avant le confinement. Nous avons même le cas d'un agent qui a travaillé pendant ses congés pour mener à bien la préparation d'une commission (y compris le week-end), à qui est refusée l'annulation de ses congés pendant les jours travaillés. Il est important que des décisions contre-productives ne soient pas prises au détriment des agents, à qui il est demandé par ailleurs de faire beaucoup d'efforts quelquefois bien au-delà de la quotité horaire forfaitaire de 7H42, sans aucune contrepartie annoncée. Nous sollicitons donc de votre bienveillance l'annulation des congés prévus dans cette période de confinement ou pendant lesquels les agents ont été amenés à travailler.

- que chaque agent reçoive l'adresse mèl et/ou le téléphone du médecin de prévention et de l'assistante sociale, afin de pouvoir les joindre en cas de besoin,

*Concernant la vie des services, le maintien des collectifs de travail et les missions, nous demandons :*

- que soit réalisés par service, par les chefs de service, un tableau d'affectation (qui fait quoi, qui travaille à distance soit en mode connecté aux applications CNC, soit en mode dégradé avec son propre matériel, qui est en ASA, ou autre cas) afin de clarifier la situation actuelle et de ne solliciter que les agents réellement disponibles et reconnus en TAD,

- que soit communiqué le PCA (plan de continuité de l'activité du CNC) aux membres des instances de dialogue social,

- qu'un point d'information soit fait sur les outils, et en particulier l'arrivée de nouveau ordinateurs portables, car des collègues travaillent sur leurs propres outils qui ne sont pas toujours performants et ne disposent pas des logiciels dont ils ont besoin. Nous considérons qu'il est urgent de prévoir une nouvelle dotation car la fin du confinement fera vraisemblablement l'objet de mesures restrictives ciblées afin d'éviter une seconde vague épidémique.

Les agents attendent votre position sur les différents points évoqués et notre organisation souhaite que cette crise, remette l'humain au centre des préoccupations, en associant plus étroitement les instances de dialogue social aux processus de décision et en prenant plus sérieusement en compte leurs propositions et leurs requêtes.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le secrétaire de section

François Vohl